

24 JAN. 1990



Eidgenössisches Departement
für auswärtige Angelegenheiten
Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
Integrationsbureau

Département fédéral des affaires étrangères
Département fédéral de l'économie publique
Bureau de l'intégration

3003 Bern
Bundeshaus Ost

23 janvier 1990

Ø 031/61

23 07

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostra sigla

2520.1 EG

Unser Zeichen
Notre signe
Nostra sigla

777.231 - kel/hem

Note à M. le Conseiller fédéral Jean-Pascal DELAMURAZ

**Union suisse des arts et métiers
et l'Espace Economique Européen (EEE)**

Le nouveau Directeur de l'USAM, M. P. Triponez, et son collaborateur M. P. Platzer, m'ont rendu visite aujourd'hui.

M. Triponez avait un message principal à faire passer: les choses dans le cadre des explorations du futur EEE vont trop vite et l'information sur le déroulement des explorations n'est pas suffisante ou pas assez détaillée. Les offices concernés ne seraient souvent pas en mesure de répondre à des questions précises posées par l'USAM. L'USAM est de l'avis qu'un travail sérieux n'est plus possible avec les délais fixés pour les prises de position sur l'acquis communautaire et la localisation des problèmes liés à une intégration éventuelle de cet acquis dans un futur traité sur l'EEE.

Il a ajouté que des directeurs d'offices fédéraux importants lui auraient dit que les offices n'étaient pas non plus en mesure de faire un travail sérieux. Si les choses devaient continuer au rythme et dans les conditions actuelles l'USAM pourrait se voir forcée de prendre une position négative sur l'EEE.



- 2 -

J'ai rappelé à M. Triponez que l'USAM était tenue au courant pendant ces derniers mois notamment

- dans le cadre de la "Ständige" et
- dans le cadre du groupe CE du VORORT

pour ajouter que la délégation suisse avait dit très clairement à la séance du High Level Steering Group AELE du 17 janvier que

- les pays de l'AELE devaient se donner le temps nécessaire à un travail sérieux sur l'identification de l'acquis pertinent et la détermination des exceptions et des mesures transitoires
- et que ce serait une erreur tactique des pays de l'AELE que de se fixer définitivement lors des explorations sur une définition de l'acquis communautaire pertinent et les demandes d'exceptions.

M. Triponez a reçu cette nouvelle avec soulagement. Il a souligné en même temps qu'il juge indispensable, pour calmer les esprits dans les milieux de l'USAM, que le Conseil fédéral passe au public un message du type suivant:

- la qualité du travail de préparation ne doit pas souffrir de la fixation de délais irréalistes et
- que la Suisse souhaite un bon accord sur l'EEE et non pas n'importe quel accord.

M. Triponez a tenu à ce que je vous passe ce message le plus tôt possible.

*Message intelligent. Reste
partiellement théorique.
A nous d'améliorer!*

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFEP

Jakob Kellenberger

(Jakob Kellenberger)

15. FEB. 1990

Erl. Koppic Hf

- 3 -

Copie: blf, ari, col, sal, bau